

QUATRIEME PARTIE

ETAT ACTUEL

La Ville Contemporaine :

Le développement de la Ville moderne ne s'inscrit pas seulement par le plan détaillé de ses routes et de ses transports. Si le tracé de ses communications en marque l'importance, le travail de ses habitants en donnera le volume, par le nombre de ses constructions, par la vie propre, commerciale, industrielle ou privée, de chaque activité.

Le graphique de ce volume est plus nuancé et plus variable dans ses différents aspects, plus difficile aussi à comprendre et à traduire fidèlement.

Par la rapidité de sa croissance, par l'afflux d'une population nouvelle, Antony est aujourd'hui la 168^{ème} Ville de France (243). En moyenne, Antony serait la deuxième d'un département français, avec l'importance de la Préfecture.

Bien des villes au nom connu (Grasse, Maubouge, Lunéville, Epernay, Soissons), des préfectures mêmes (Mâcon, Rodez, Evreux, Quimper, Alençon, Tulle, Melun, . Laon, Lons-le-Saunier), ont au recensement de 1946, un chiffre de population inférieur au nôtre.

Le Puy et Aurillac viennent immédiatement avant par le nombre de leurs habitants.

Et pourtant toutes ces agglomérations sont le centre d'une très grosse activité : ce sont des capitales provinciales, le pôle d'attraction de toute une région de très grande étendue.

Antony, au contraire, n'est qu'une ville-satellite de la Capitale. La région parisienne a un centre d'attraction qui est Paris. Dans le département de la Seine, 41 villes dépassent Antony. Toutes font partie de cette banlieue qui a subi le problème d'une extension trop rapide. Nous ne sommes plus ici qu'un quartier du " Grand-Paris".

Edifices privés - Maisons et logements -

Le nombre des autorisations de bâtir délivrées en 1913 était de 9. En 1925, il est de 442,

	en 1926	de 415,
	en 1927	de 306,
	de 1925 à 1930	de 1.282,
	de 1931 à 1935	de 871,
	de 1936 à 1940	de 614,
	de 1940 à 1945	de 64.

Depuis 1940, la guerre avait complètement arrêté la construction. Malgré les difficultés et le coût élevé des matériaux, il a été délivré 43 autorisations en 1946,
 74 " " en 1947,
 91 " " en 1948,
 135 " " en 1949.

On remarque en 1906 qu'il y a 1 maison pour deux ménages, et presque 7 individus. En 1946, il y a 2 maisons pour à peine 3 ménages et 8 individus.

Le développement des constructions individuelles est nettement prédominant.

Sévèrement contrôlées désormais, les nouvelles habitations ne peuvent se comparer avec les premières réalisations des lotissements. Le respect des règles d'hygiène et d'urbanisme est pleinement appliqué. Le confort même est un élément primordial de leur caractéristique. Mais le prix élevé, la difficulté de trouver des capitaux, ont éliminé la classe ouvrière de ces réalisations, du moins dans sa grosse majorité.

La répartition des ménages dans les différentes habitations, d'après la cote mobilière de 1946 fait apparaître plus nettement la répartition des familles dans leurs pavillons individuels, quand on défalque les constructions collectives du centre de la ville, qui représente la partie ancienne, le Village et le Pont d'Antony, c'est à dire la Rue de la Mairie, la rue de l'Eglise, les avenues d'Orléans et de Paris.

Nombre de maisons :		Ménages dans chaque maison	Produit
au total	le Village et le Pont		
4.431	207	1	4.431
339	63	2	678
155	77	3	465
98	59	4	392
38	30	5	190
31	19	6	186
23	15	7	161
19	12	8	152
12	9	9	108
29	16	10 et plus	310
<hr/>	<hr/>		<hr/>
5.175 maisons	507 maisons		7.073 logements.

On considère comme pavillons individuels, les maisons à deux locataires qui, le plus souvent, logent le fils ou la fille nouvellement marié que la crise de logement

oblige à rester avec les parents par simple division de la maison (resserrement familial ou financier).

Ces pavillons atteignent parfois deux étages, les immeubles collectifs trois,

5 immeubles seulement ont 5 étages,
 12 - - - ont 4 étages,
 24 - - - ont 3 étages.

Aussi précise dans ses détails est la composition des logements. Jacques Bertillon (244) la donne pour 1896 :

	<u>cabinets particuliers</u>		<u>Total</u>
	<u>avec</u>	<u>sans</u>	
1 pièce	2	80	82
2 pièces	33	149	182
3 pièces	30	78	108
4 pièces	64	40	104
5 pièces	28	16	44
6 pièces	32	2	34
7 pièces	14	2	16
8 pièces	18	2	20
9 pièces	2	-	2
10 pièces et plus	11	2	13
Total des ménages			605

La voici d'après un recensement administratif de 1946 :

Nombre de personnes	Nombre de pièces du logement									Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9 et plus	
1	211	312	139	173	26	6	-	-	-	867
2	79	209	328	188	145	66	2	1	-	1018
3	90	494	902	943	442	203	111	37	1	3223
4	24	129	180	221	108	133	27	12	2	836
5	12	54	92	129	96	18	4	8	4	417
6	3	23	42	46	44	7	3	4	6	178
7	3	1	12	29	24	3	3	5	4	34
8	-	1	6	10	8	1	2	-	3	31
9	-	-	1	4	2	3	3	-	1	14
10 et plus	-	-	-	1	1	2	4	1	1	10
Total ...	422	1223	1702	1744	896	442	159	68	22	6678
	1.645		4.784				240			6678

Déclarés libres, inoccupés, abris de jardin ...	405
- Total des logements	7.033
- Total des pièces	24.027

Ces chiffres se trouvent confirmés par un recensement de la Défense Passive en Janvier 1944, qui donne 6.446 logements comprenant 17.669 pièces plus 6.446 cuisines.

ensemble 24.115

La différence entre ces deux recensements paraît peu sensible et provient du sens différent dans lequel ils ont été pointés, d'une part 32 logements en moins, de l'autre 88 pièces en moins.

Compte tenu des constructions entre ces dates, et d'abris de jardins, on peut tenir ces chiffres comme exacts.

On remarque que le nombre des logements de 3 à 6 pièces est le pavillon normal à Antony avec 4.784 unités, alors que celui des maisons à 1 ou 2 ménages atteint 4.770, chiffres extrêmement voisins.

Celui des logements de 1 et 2 pièces atteint 1.645 correspondant sensiblement aux 507 maisons du " Centre " - 1.608 logements en 1944 - et aux ménages de 1 ou 2 personnes (1.885). Il semble dans ces deux cas (211 pièces pour 1 personne et 312 logements de 2 pièces) que la cuisine n'a pas été comptée dans les pièces indiquées. Il s'agit en 1944 du fait que les chefs d'ilots n'ont pas pénétré dans les maisons, et en 1946 d'échapper à la taxe d'occupation du service du Logement.

A cet effet, le service a procédé depuis 4 ans à 857 enquêtes sur des logements présumés vides. Bien souvent on s'est trouvé en présence d'habitants qui, partant travailler à Paris, laissent leurs volets fermés toute la journée. 90 réquisitions seulement ont été exécutées.

Edifices publics :

La municipalité Mounié était arrivée à la tête de la Mairie avec le mandat nettement défini par les " Mal lotis " de remédier d'abord au problème des lotissements qui, en 1912, était déjà fort inquiétant. La majorité des électeurs et des nouveaux habitants, l'avait emporté sur l'ancien Conseil.

Le 24 mai 1912 la nouvelle Municipalité décidait donc d'abandonner le projet de Mairie nouvelle.

Le " développement horizontal " de la Cité nouvelle était entrepris au détriment de son " développement vertical ". Les routes et leur équipement de canalisations de toutes sortes, prenaient le pas, dans les réalisations municipales, sur la construction des immeubles publics, pourtant utilisés par les habitants et à leur bénéfice, pour le bien de la collectivité.

L'oeuvre de construction des routes s'est poursuivie jusqu'en 1939 et fut arrêtée par la guerre. Le chiffre impressionnant des voies restant à établir pour achever sa réalisation normale demandera encore de nombreuses années.

Il ne faut donc pas s'étonner de trouver la Ville d'Antony complètement démunie de tous les services publics et de tous les services sociaux qu'une évolution rapide de la société demande de façon pressante.

La Mairie actuelle :

Le projet abandonné en 1912 malgré le développement du nombre des habitants, rend la Mairie de l'époque par trop insuffisante, et l'immeuble, 44 Rue Auguste Mounié ne peut répondre aux besoins d'une administration communale débordée. Les pièces sont trop étroites, la Salle du Conseil ne contient plus les réunions de toutes sortes qui se multiplient.

L'idée vient peu à peu d'utiliser l'école de garçons sur la Place de la Gare. La situation des écoles est catastrophique par suite de l'afflux de population et il faut construire.

Ce n'est qu'en 1927 que la Mairie actuelle (245) est aménagée dans l'école de garçons construite en 1867. Cette solution n'est d'ailleurs qu'un palliatif, puisque l'ancienne Mairie continue d'abriter les services de la bibliothèque, de la Voirie et la Recette Municipale.

En 1937, la nouvelle Mairie est elle-même à l'étroit, le logement de l'ancien instituteur est transformé en bureaux au détriment du Secrétaire de la Mairie qui va loger en Ville.

Depuis 1944, malgré la guerre, ou à cause d'elle, des bureaux sont installés derrière des paravents dans la Salle des Mariages. Le service du Rationnement loue une propriété privée Rue de l'Eglise, les services sociaux reprennent le bail de l'ancienne poste pour leurs bureaux. L'Entr'Aide Française, née de la guerre s'installe dans une autre propriété privée, Villa Saint-Georges. Le Bureau de Bienfaisance reprendra ce bail pour son Foyer des Vieux.

Les services communaux sont plus qu'à l'étroit dans la Mairie actuelle. C'est la salle d'attente du public, qui, le soir venu, sert de salle de travail aux Commissions d'études. Une partie des Conseillers installent leurs chaises sur le palier.

Il faut passer au développement d'Antony et à la construction de ses bâtiments publics. Quand on constate que dans cette banlieue Sud, Antony est la plus grande agglomération, quand on voit cette ville de la grandeur d'une Préfecture comme Mâcon ou Quimper, la comparaison fait peine à voir.

Il n'y a ici aucune salle de réunions, aucune salle des Fêtes, ni crèche, ni dispensaire. Le bureau de l'Enregistrement est à Sceaux, le percepteur également. Les contribuables indirectes sont à Bourg la Reine, et les commerçants doivent se déplacer pour s'acquitter de ces impositions.

Et pourtant, ces administrations dépendantes du pouvoir central, ont prévu leur installation à Antony. Faute de place, elles n'ont pu trouver de local convenable.

Antony, 168ème ville de France, est moins bien équipée administrativement, que le plus humble chef-lieu de canton perdu dans la campagne.

Le Bureau de Poste :

Situé 24 Rue de la Mairie en 1896, il fut installé en 1902 dans l'immeuble loué à cet effet I, Rue Céline, dans le quartier du Nouvel Antony. Il est devenu bien vite trop étroit pour répondre à l'extension prodigieuse de la ville et la Municipalité a acquis Rue de la Mairie un nouvel immeuble pour le compte de l'Etat. La Ville remboursait 100.000 frs en 5 annuités à titre de participation.

Les nouveaux bâtiments ont été inaugurés le 11 Juin 1934. Il en est résulté une grosse amélioration dans les conditions de travail du personnel, qui comprend actuellement 18 employés et 24 facteurs. Le nombre des boîtes aux lettres de quartier est de 30.

En 1939, le réseau automatique Berny a été installé pour desservir téléphoniquement Antony et les communes de Fresnes et Wissous. Le nombre des abonnés est de 1.200 (une famille sur six possède son poste d'appel). Il est écoulé, avec 17 employés, une moyenne de 150.000 communications chaque mois au départ d'Antony. Les appels à destination de notre commune sont beaucoup plus nombreux.

EDUCATION ET LOISIRS

Les Ecoles :

La nécessité de procurer immédiatement aux enfants l'enseignement primaire obligatoire est la cause pour laquelle la situation est presque satisfaisante à Antony.

La Place de la Mairie actuelle vit bâtir l'ancienne école des garçons en 1867 et la nouvelle école des filles en 1907.

En 1901, il y a 83 garçons et 73 filles aux écoles communales. En 1909, création d'une 3^{ème} classe de filles et d'une 2^{ème} classe d'école maternelle.

En 1910, la Commune achète sur la propriété des Marianistes, 2.310 m. de terrain pour agrandir les écoles.

En 1912, sur la même propriété, dévolue à l'Assistance Publique, la Commune achète de nouveau 5.327 m² permettant un débouché sur la Rue Augusta (246).

En 1913, il y a 5 classes de garçons et 5 classes de filles (247). Il faut en construire deux autres au 1^{er} étage de l'école des filles (248).

En 1914, on reprend le projet d'une Mairie avec ses annexes, et d'un nouveau groupe scolaire (249). Il y a 253 garçons, 242 filles, et 70 enfants à l'école maternelle.

En 1919, il y a 313 garçons. La 5^{ème} classe est installée dans un couloir avec 83 élèves.

La 5^{ème} classe de filles compte une centaine d'élèves dans le préau de l'école maternelle où fonctionne également la 2^{ème} classe (250). La directrice réclame l'ouverture d'une 6^{ème} classe afin de décharger l'effectif et pouvoir développer l'instruction après le certificat (essai d'ouverture d'un cours complémentaire), car autrement ces élèves devraient être renvoyées faute de place.

On installe donc deux classes en bois, provisoires (6^{ème} garçons et 6^{ème} filles).

En 1921, il y a 315 garçons et 340 filles aux écoles.

En 1922, deux nouvelles classes provisoires en bois sont installées en attendant des constructions ultérieures (251). Il y a désormais 4 classes en bois, et si, en France, le " provisoire " dure longtemps, à Antony, 30 ans après 2 classes de filles fonctionnent toujours dans ces bâtiments.

- En 1923, la construction de 19 classes est envisagée pour 1.296.687 frs. Un emprunt remboursable en 30 ans est nécessaire (252). Un projet de bains-douches est abandonné en contre-partie d'économie.
- En 1924, il y a 700 enfants aux écoles. La commune achète 371 m. de terrain pour porter les cours à la surface règlementaire. Le Cours Complémentaire est officiellement reconnu.
- En 1927, notre Commune s'est développée avec une trop grande rapidité, déclare le Conseil Municipal (253). Nous avons accueilli comme il convenait les habitants de la grande ville chassés par les loyers trop chers et trop rares. Nos bâtiments communaux sont devenus insuffisants. Il a fallu agrandir le groupe scolaire et jeter les jalons pour de nouvelles écoles qui permettront à nos bambins d'avoir moins de trajet à parcourir pour se rendre en classe.

C'est que leurs petites jambes ont un long parcours à faire matin et soir. Le lotissement de Bellevue, loin sur le plateau, a organisé un transport automobile pour ses vingt enfants. Il en coûte 4 frs par semaine pour chacun d'eux.

Mais il n'y a pas d'assurance en cas d'accident. Le chauffeur n'a pas le permis spécial de transport en commun. Ce n'est pas un autocar aménagé, mais une camionnette quelconque avec bancs et caisses pour asscoir les enfants. Le trafic cesse forcément, malgré les démarches et réclamations auprès du Maire qui ne peut rien.

Au Noyer-Doré, les chambres syndicales du Bâtiment et des Travaux Publics, construisent une " Cité-jardin " au sommet du coteau qui domine la verdoyante vallée de Bièvre.

Rien à dire, mais ...il y a un mais. Cette Cité touche à la Commune de Massy et fait partie d'Antony. Le prospectus édité par la société annonce avec raison que les commerçants de Massy sont à proximité, mais lorsqu'il en dit autant des écoles, il a tort.

Les enfants n'ont pas le droit d'aller en classe à Massy. Ils doivent se rendre à Antony, à 5 Kms de là et prendre le train plusieurs fois par jour (les classes de cette commune étant elles-mêmes surchargées).

Le journal " L'Oeuvre " (254) cite : " A 15 Kms de Paris, ce pays où les enfants ne peuvent aller à l'école ". Il y aura bientôt 80 familles nombreuses. Il y en a déjà 60 totalisant 70 enfants de 6 à 13 ans, et 45 plus grands qui font 40 à 45 minutes de chemin. La route nationale élargie jusqu'à Antony n'est pas sûre pour des enfants livrés à eux-mêmes. Le chemin de fer (209 frs par an) est trop

cher pour une famille nombreuse où il y a 3 ou 4 enfants dans ce cas, sans compter les échéances d'emprunts contractés pour payer la maison, le terrain, les branchements d'eau, de gaz, d'électricité, etc...

La Ville d'Antony crée donc une école au Noyer-Doré dans un pavillon prêté par la société. Il s'y ajoute bientôt deux classes en bois et la situation durera jusqu'en Décembre 1936. Les enfants ayant grandi, un groupe scolaire nouveau a rendu la vie plus normale, et les routes neuves, le chemin plus sûr.

En 1929, il y a 685 garçons, 715 filles et 260 enfants à l'école maternelle. Dans cette ville de 15.000 habitants il n'y a pas de Cours Complémentaire pour les garçons, et le Conseil crée ce nouvel enseignement avec atelier de travail manuel (bois).

Il y a 13 classes de garçons et 14 de filles. Des bains-douches fonctionnent depuis 1926 dans chaque école. Dans le lotissement, M. Bouré, vieil habitant d'Antony, cède gratuitement 5.000 m. de terrain, où sera édifié le groupe scolaire Jules-Ferry.

Dans le Parc de Sceaux, le Département cède au prix de revient 5.000 m. de terrain en vue d'un groupe scolaire pour le quartier de Berny.

En 1931, le groupe scolaire Jules-Ferry est inauguré avec 5 classes de garçons, 5 de filles et 2 à la maternelle.

En 1934, il y a 20 classes dans ce groupe. Au Centre, il y en a 32. Des professeurs d'enseignements spéciaux sont nommés pour les Langues vivantes, le Dessin, le Chant, le Travail Manuel. 2.620 enfants fréquentent les écoles communales. Les cantines ont servi 322.337 repas (dont 51.183 gratuits) et distribué 600 paires de chaussures, 450 tabliers.

Le nombre des enfants partis en colonies de vacances qui était en moyenne de 40 pendant les années 1929 à 1933, est passé à 82 en 1934. La première colonie avait eu lieu en 1918 comme placement familial avec 20 enfants dans la Sarthe (255).

Le Patronage laïque fondé en 1933, fonctionne avec 125 enfants en moyenne, les Jeudis et Dimanches.

Un troisième groupe scolaire, Feul Berb, est commencé dans le quartier de la Fontaine-Michalon.

1936 - Le groupe Paul-Bert est inauguré. Il y a trois groupes avec 1.937 élèves répartis dans 47 classes, plus 450 enfants répartis dans 9 classes d'école maternelle. Ensemble 2.387 enfants.

1946 - Six ans de guerre ont arrêté le développement d'Antony, raréfié les locations et les échanges de pavillons. La population a vieilli d'autant. Les enfants ont grandi et la fréquentation a quelque peu diminué.

	<u>Centre</u>	<u>Jules-Ferry</u>	<u>Paul-Bert</u>	<u>Total.</u>
Garçons	460	234	225	919
Filles	458	227	242	927
Maternelle ..	90	110	104	304
	-----	-----	-----	-----
Total	1.008	571	571	2.150

répartis en 66 classes.

Il y a 281 élèves dans les Cours Complémentaires et 102 de ceux-ci viennent des communes environnantes. Dans les classes primaires, 37 seulement sont étrangers à la commune.

Il faut ajouter d'autre part les écoles libres qui fonctionnent sur notre territoire :

- Institution La Croix (filles)	230	} 515
- Institution Ste-Marie (garçons).....	195	
- Enfants Heureux	90	

Constatons que ces écoles privées économisent à la Commune le fonctionnement d'un groupe scolaire comme Paul-Bert, ou celui de la Croix de Berny, qui est toujours à l'état de projet.

1949 - Par suite de la natalité croissante depuis la fin de la guerre, les effectifs des écoles maternelles ont considérablement augmentés : Centre : 160, Jules-Ferry : 110, Paul-Bert : 160, ensemble : 430.

Les cantines scolaires qui ont servi jusqu'à 1.100 repas, en servent encore 800 par jour. 75 sont gratuits et 132 bénéficient de réductions. Il en coûte 1.500.000 frs de déficit annuel.

La commune a acheté un château à Saint-Amand-en-Puisaye (Nièvre) qu'elle a aménagé en colonie de vacances. 146 enfants l'ont occupé durant les beaux jours.

Le Patronage municipal est fréquenté chaque jeudi par près de 200 enfants qui participent à de nombreuses sorties ou séances de cinéma.

• Deux cours d'adultes fonctionnent dans deux groupes scolaires : 15 élèves sur 18 ont obtenu le certificat d'études. Une classe de préapprentissage est installée à Jules-Ferry (garçons et filles). 87 enfants de moins de 16 ans fréquentent à Paris des écoles d'orientation.

La Bibliothèque Municipale :

La lecture publique est un service social de première importance, pour les loisirs des jeunes et des adultes, au même titre que les terrains de jeux et les jardins ouvriers.

Dans les thermes gallo-romains, voisinaient piscines musées, bibliothèques et gymnases, salles de conférences et stades. Aux Etats-Unis, on peut dire qu'en moyenne, une ville de 35.000 habitants fait vivre une bibliothèque prêtant 400.000 livres par an avec 25 employés.

Nous sommes loin de ces chiffres : en 1925, il est prêté 13.208 livres, mais les lotis se lassent vite et ce chiffre tombe à 5.420 en 1936.

M. Bernard, Bibliothécaire de l'Université, a refait le catalogue à cette date avec 5.072 volumes et nous assistons à un renouveau de lecture : 8.745 prêts en 1938. La guerre avec sa pénurie d'éditions nouvelles, la gêne chez les économiquement faibles, ramène de nombreux lecteurs :

19.158 prêts en 1940,
36.047 - 1942,
40.728 - 1944.

En 1948, avec 10 heures hebdomadaires d'ouverture le nombre des prêts est retombé à 17.749. La dépense totale annuelle est de 56.610 frs, soit 2 frs par habitant. Un gros effort est à faire pour intéresser les lecteurs et en attirer de nouveaux par un renouvellement de la collection et l'achat de livres modernes.

Les Sports :

L'équipement sportif de notre ville apparaît trop récent pour répondre aux besoins qui commencent à se faire jour et à s'organiser.

L'office municipal des sports n'a pu être constitué pour la raison qu'aucune association n'existait de façon viable. Quelques équipes avaient sans doute groupé des jeunes pleins d'espoir et de promesses. Faute de moyens financiers pour bâtir, les terrains utilisés n'étaient que des prairies, de l'herbe et de la boue.

Antony-Sports, société municipale, est créée en Novembre 1942 et déclarée le 23 Novembre 1945. Elle utilise un terrain de sports scolaires, commencé en 1940, et à peine terminé : un jeu de football, 2 de basket, 1 de hand-ball, une piste d'athlétisme. Le tout parfaitement équipé avec un gardien et des douches pour les joueurs, deux baraques pour réunions. Ce terrain est utilisé en semaine par les élèves du Centre, le Jeudi par les équipes sportives scolaires, et le Dimanche par Antony-Sports.

Fédérant tous les sports sur le plan municipal, cette société répond aux besoins de notre jeunesse et tend à se développer de façon rapide. Elle compte en 1949 :

- 81 membres en football, - 24 en athlétisme,
- 41 en ping-pong, - 33 en cyclisme,
- 18 en boules, - 14 en handball,
- 12 en basket, - 10 en natation.
- 15 en rugby, - Au total 248 membres.

Quand on sait que le recensement de la classe 1950 comprend 239 jeunes gens, on constate que le dixième seulement est intéressé par le sport. Signalons également la société cycliste autonome de la Croix de Berny, qui groupe 40 pratiquants.

Le Stade du Métropolitain :

Situé au carrefour de la Croix de Berny, ce stade de réputation nationale est sur le territoire d'Antony. Il est en réalité l'un des pôles d'attraction des sportifs parisiens. C'est une réalisation corporative de la Compagnie du Métropolitain. De nombreux Championnats s'y déroulent chaque année. Le nombre des sportifs d'Antony qui y consacrent leur activité, plutôt qu'à l'association locale, est difficile à connaître. Il y a une concurrence qui tend à s'atténuer entre les deux associations : plutôt que de subir les difficultés d'une société jeune, il semble préférable à beaucoup d'aller vers une société riche, aux installations confortables.

Commencées en 1930, les installations faites en trois étapes, atteignent 125.000 m2. Elles comprennent 2 terrains de rugby, 4 de football, 2 de hockey, 2 de hand-ball, 2 de basket, 8 courts de tennis, stand de tir, piscine à ciel ouvert, salle de gymnase, une piste d'athlétisme avec 3.000 places de spectateurs, un vélodrome utilisé par les professionnels du sport (10.000 places).

La piscine est très fréquentée par les habitants d'Antony car elle est le seul établissement de ce genre aux environs.

Le jeudi, 600 enfants du Métro viennent de Paris s'y ébattre et profiter d'un air plus pur. Durant les vacances scolaires, de Juillet à Octobre, le stade fonctionne comme garderie, et les enfants non logés, retournent chez eux le soir.

L' Eglise paroissiale :

C'est de beaucoup le monument le plus ancien et le plus important de la Commune. C'est le témoin qui, au cours des siècles, marque la continuité du village, et transmet aux nouvelles générations le culte du pays natal. En raison de sa stabilité, nous préférons grouper son historique en un raccourci qui résume la vie d'Antony. Au cours de la Révolution nous avons noté la part importante de l'Eglise qui abrite les diverses réunions communales et paroissiales. C'est le rôle actuel de la Mairie, auquel s'ajoutaient les offices et la célébration du culte.

En 829, le premier acte qui parle d'Antony assigne aux religieux de Saint-Germain " Antoniacum cum ipsa capella " Une chapelle existait donc déjà dans notre commune.

Le rituel de Paris fait remonter à l'an 1200 l'érection d'Antony en paroisse. Depuis cette époque, l'Eglise a été le centre religieux avec des vicissitudes diverses.

Le 16 mai 1379 le Parlement de Paris (256) rend un arrêt confirmant l'accord entre les religieux et Richard de Saint-Germain, Curé d'Antony, par lequel les curés d'Antony ont droit à un muid de froment, 5 muids de vin, 2 agneaux et 2 oisons à prendre dans la grange dimeresse d'Antony. Le curé avait en outre la jouissance de 24 arpents de terre.

La Guerre de Cent Ans avait laissé les églises dans un état affreux. Il fallait reconstruire et restaurer. L'église d'Antony est dans ce cas (257).

En Avril 1511, les marguilliers d'Antony portent plainte au Châtelet (258) contre Antoine Le Moync, maître fondeur ordinaire de l'artillerie de France, au sujet de la mauvaise façon de la refonte des quatre cloches. Il est permis de croire que ce travail ne fut pas isolé, car le style de construction de la nef est de cette époque (259).

En 1562, les guerres de religion vinrent tout détruire (260). Le clocher fut renversé et les protestants brûlèrent les pressoirs et la ferme de l'abbaye voisine.

En 1666, le curé obtient la permission de construire une sacristie : la " Vieille Sacristie " actuelle, dont la surface fut prise sur la cour de la ferme.

MARGUILLIER : un membre du conseil d'une fabrique chargé d'administrer les biens d'une paroisse.

La Révolution se fit durement sentir contre ce bâtiment : trois cloches sur 4 furent descendues et transportées à Paris avec les grilles du chœur. L'Eglise devint salle à danser, salle de spectacles, fabrique de salpêtre (261). Le 27 Vendémiaire an IV, elle devint le Temple de la Raison (262), le curé Julien Bachet, et son adjoint, Gaston Templier, ayant prêté serment devant le Conseil municipal (263).

En 1753, l'abbé Leboucq (264) affirme que le clocher est surmonté d'une pyramide de pierres de taille d'une grande beauté.

En 1821, cette toiture a été en partie transformée (265) et en 1852, Enjalvin constate que la flèche est inclinée au Sud-Ouest et que son axe n'est pas perpendiculaire à sa base. Certains disent que l'architecte lui a donné cette inclinaison pour la rendre plus solide contre les vents dominants " si violents en ce pays ". D'autres pensent que la toiture n'ayant pas été entretenue pendant la Révolution, la charpente pourrie à sa base par les pluies, s'est affaissée sur ce côté par manque d'appui.

En 1840, le Département subvient pour moitié, 4.000 frs, dans la construction d'une nouvelle sacristie plus spacieuse : c'est celle qui existe actuellement.

En 1851, divers travaux refont la façade en démolissant notamment le porche inesthétique (268). Lors de ces travaux on a trouvé une pierre richement sculptée dans le style gothique du XIII^{ème} siècle. On en déduit que l'Eglise d'Antony, construite à cette époque comme le chœur actuel, fut rebâtie vers 1510, après les guerres de Cent Ans, avec les matériaux des travées démolies.

En 1855, une tribune est construite à l'intérieur.

En 1863, le clocher est entièrement refait en ardoises. Le coq est remplacé en 1891.

La loi de 1905 déclare l'église : bâtiment communal, et le Conseil Municipal (269) en attribue la jouissance au Curé. En 1922, les charpentes, couverture et plomberie ont été refaites pour 34.960 frs.

Enfin par un arrêté du 19 Octobre 1928, l'Eglise d'Antony était inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, en considérant que la nef était du XV^{ème} siècle, le chœur de la fin du XIII^{ème} siècle, et le clocher d'une époque un peu plus ancienne.

Mais si à cette époque déjà lointaine, elle répondait aux besoins des habitants, l'église est devenue trop petite par rapport à la population actuelle. Il fallait aussi rapprocher le culte des nouveaux quartiers, et sous le ministère du Chanoine Sauvanaud (1915 - 1943), l'Eglise a suivi le mouvement excentrique d'Antony en créant de nouvelles chapelles dans les diverses parties de la Commune :

- en 1928, la chapelle Saint-Maxime au Petit-Massy,
- en 1930, la chapelle Sainte-Odile à la Croix de Berny,
- en 1935, la chapelle Sainte-Jeanne-de-Chantal, au-dessus de la Fontaine-Michalon.

Ces travaux se sont inscrits dans un ensemble visant la région parisienne et connu sous le nom des " Chantiers du Cardinal ".

Le Presbytère :

Le 20 Décembre 1675, Elie Lavaux vendit la maison vicariale au profit de la fabrique d'Antony pour 650 frs. Elle servit tout à la fois, à loger le vicaire et de maison d'école.

Vendue comme bien national, la Commune ne put, faute d'argent, l'acquérir pour le bien collectif des habitants (267).

Par suite de vétusté sans doute, elle fut démolie, puis reconstruite en 1833 et vendue à la commune (268).

Le presbytère comprenait alors deux parties : la première en possession locative du curé Soulier depuis 1833, la seconde formant épicerie-buvette, louée depuis la même année à M. Beauvais.

En raison des troubles que peut causer la présence de buveurs et joueurs entre l'Eglise et le Presbytère, cette boutique fut supprimée.

Depuis, comme c'est sa destination, le presbytère est resté en possession locative des curés qui se sont succédés à la direction spirituelle de la paroisse.

DEMOGRAPHIE

=====

La démographie est " la science de la population ". C'est par elle que nous nous efforçons de parvenir à la connaissance des lois qui régissent la population. C'est " la science de la vie humaine dans l'état social " (270).

Nous nous contenterons d'étudier la Ville d'Antony par comparaison avec ses recensements successifs, rappelant seulement sa position vis-à-vis de la Capitale avec sa banlieue.

De 1801 à 1896, la population de Paris et de sa banlieue avait quintuplé. Levassour (270) écrit même qu'elle a augmenté de 713 % en 1889.

Antony avait 1.000 habitants en 1792 (271) et 1.872 en 1886, soit seulement 187 % de plus. Le rayonnement de la population parisienne ne s'est donc pas fait sentir sur Antony au cours du XIX^{ème} siècle. Il n'en sera pas de même dans cette première moitié du XX^{ème} siècle.

Bertillon (272) le constate dès 1886 : " Plus la ville s'étend, plus les moyens de transport deviennent fréquents, et plus il y a similitude entre Paris et sa banlieue ". Les recensements d'Antony donnent successivement :

	<u>Maisons</u>	<u>Ménages</u>	<u>Habitants</u>
en 1886	245	499	1.872
en 1891	253	572	1.967
en 1896	343	661	2.581
en 1901	453	821	3.064
en 1906	516	983	3.477
en 1911	1.173	1.966	5.940
en 1921	1.462	2.266	7.549
en 1926	2.935	3.969	12.468
en 1931	4.015	5.682	17.688
en 1936	4.584	6.171	19.780
en 1946	5.175	7.073	21.233

Correspondant à la création des moyens de transport avec Paris, la croissance d'Antony illustre de façon parfaite la remarque de Bertillon notée il y a 50 ans.

Recensement détaillé de 1841 :

Menant une vie provinciale au cours du XIX^{ème} siècle, notre Commune vivait entièrement sur elle-même. Nous inspirant des activités économiques de Gaston Bardet (273) nous avons effectué les pointages permettant des comparaisons ultérieures :

Répartition par âges et par sexes entre le Village ancien et le Pont d'Antony, partie nouvelle sur la grande route :

			HOMMES		FEMMES		Total
			Rte d'Orléans	Village	Rte Orl.	Village	
80 à 85 ans	...		-	-	1	4	5
75 80 ans	...		2	6	1	22	31
70 75 ans	...		4	2	5	18	29
65 70 ans	...		5	8	10	8	31
60 65 ans	...		5	4	7	16	32
55 60 ans	...		14	26	13	20	73
50 55 ans	...		15	24	11	16	66
45 50 ans	...		18	24	18	36	96
40 45 ans	...		28	32	22	34	116
35 40 ans	...		25	25	13	22	85
30 35 ans	...		23	32	22	20	97
25 30 ans	...		23	18	21	30	92
20 25 ans	...		19	11	26	24	80
15 20 ans	...		16	20	24	38	98
10 15 ans	...		22	32	23	38	115
5 10 ans	...		30	36	25	36	127
0 5 ans	...		28	32	32	30	122
			277	334	274	410	1295

sur une liste nominative de 1.296 habitants et 45 soeurs retraitées.

La pyramide des âges devrait apparaître régulière dans un pays où la population est stable et chaque année " paie la dîme mortuaire ". Une légère diminution de la natalité confirme ce que dit l'abbé Enjalvin et les recensements ultérieurs : la population va diminuer par suite de l'abandon de la route au profit du chemin de fer.

En dehors de l'agriculture et des carrières, l'hôtellerie apparaît encore florissante. Les commerçants d'âge actif, et rarement sédentaires, forment un accroissement important de la population adulte entre 25 et 45 ans, et reste numériquement fort jusqu'à 65 ans. L'industrie de la route renforce cette disposition.

Chez les femmes, l'importance entre 40 et 50 ans est surtout au Village pour les professions sédentaires, ou aidant à l'hôtellerie.

Le recensement de 1896 (274) :

L'accroissement est très net chez les enfants à partir de 5 ans et surtout à l'âge scolaire, il est consi-

dérable de 20 à 30 ans et jusqu'à 50 ans. Les plus de 60 ans sont représentés par un grand nombre de retraités.

	HOMMES					FEMMES					TOTAL GENE RAL
	céli batai res	mari és	vac uifs	div orc és	TOT.	céli batai res	mari és	vac uifs	div orc és	TOT.	
60 ans et plus	9	82	17	-	108	13	55	67	-	135	243
50 à 59	11	95	10	1	117	13	78	38	-	129	246
40 à 50	22	107	2	1	132	33	107	19	-	159	291
30 à 40	57	149	6	1	213	37	95	8	-	140	353
20 à 30	125	48	-	-	173	134	94	1	1	230	403
15 à 20	119	-	-	-	119	168	2	-	-	170	289
10 à 15	130	-	-	-	130	183	-	-	-	183	313
5 à 10	94	-	-	-	94	116	-	-	-	116	210
1 à 4	80	-	-	-	80	73	-	-	-	73	153
0 à 1	11	-	-	-	11	18	-	-	-	18	29
Total ..	658	481	35	3	1177	738	431	133	1	1353	2530

Le recensement de 1921 (275) :

Les résultats sont les suivants 7.549 habitants
 Population municipale 6.982 -
 comptés à part :

enfants des pensionnats, assistance
 publique, etc. 487 -
 Soeurs congréganistes 80 -

Cette population se décompose comme suit :

Age inconnu	31)	
plus de 90 ans	4)	
plus de 80 ans	47)	760 dont 294 femmes et 466 hommes.
plus de 70 ans	213)	
plus de 60 ans	496)	
de 40 à 59 ans	2006		
de 20 à 39 ans	2130		
de 1 à 19 ans	2471		
moins d'un an	152		Total général : 7.549

L'afflux de la population adulte apparaît toujours important malgré le détail insuffisant des chiffres.

Le recensement de 1926 (276) :

L'intensité du mouvement de la population s'est traduit par une augmentation de 65 % depuis le dernier recensement. Antony est la 8eme commune de la Seine qui a vu ses habitants croître aussi vite.

La densité de population est de 13 habitants à l'hectare et Antony est dans les 13 communes les moins peuplées du Département.

La répartition par âge est la suivante :

	<u>Hommes</u>	<u>Femmes</u>	<u>Total</u>
plus de 80 ans	26	42	68
de 75 à 80 ans	40	98	138
de 70 à 75 ans	92	122	214
de 65 à 70 ans	147	228	375
de 60 à 65 ans	199	292	491
de 55 à 60 ans	274	321	595
de 50 à 55 ans	389	451	840
de 45 à 50 ans	458	444	902
de 40 à 45 ans	492	546	1038
de 35 à 40 ans	476	555	1029
de 30 à 35 ans	399	554	953
de 25 à 30 ans	460	533	993
de 20 à 25 ans	361	420	781
de 15 à 20 ans	423	455	878
de 10 à 15 ans	538	579	1117
de 5 à 10 ans	376	358	714
de 1 à 5 ans	568	684	1252
de 0 à 1 an	119	126	245
âge inconnu	10	15	25
Total	5.626	6.622	12.468

Il faut noter que ces chiffres tiennent compte d'une pouponnière, du dépôt de l'Assistance Publique (chacun 187 enfants de 0 à 1 an), un pensionnat (80 enfants de 7 à 15 ans) et une maison de retraite (80 religieuses). Il s'y ajoute le placement familial d'une centaine de nourrissons justifiant le nombre considérable des enfants de 1 à 5 ans.

On constate aussi que les nouveaux habitants viennent à Antony après l'âge de 25 ans et surtout entre 35 et 40 ans : ce qui correspond à des chefs de famille dont les enfants viennent d'avoir entre 10 et 15 ans. A cet âge où la stabilité du ménage est déjà éprouvée, on comprend le besoin de s'installer chez soi qui a poussé vers les lotissements cette partie de la population.

Nous sommes dans la période critique du développement d'Antony.

Le Recensement de 1936 :

Les résultats sont les suivants :

	<u>Hommes</u>	<u>Femmes</u>	<u>Total</u>
plus de 80 ans	54	84	138
de 75 à 80 ans	84	146	230
de 70 à 75 ans	143	262	405
de 65 à 70 ans	227	345	572
de 60 à 65 ans	415	550	965
de 55 à 60 ans	486	566	1052
de 50 à 55 ans	614	672	1286
de 45 à 50 ans	667	753	1420
de 40 à 45 ans	646	811	1457
de 35 à 40 ans	851	885	1736
de 30 à 35 ans	854	845	1699
de 25 à 30 ans	665	715	1416
de 20 à 25 ans	458	577	1035
de 15 à 20 ans	486	514	1000
de 10 à 15 ans	884	822	1706
de 5 à 10 ans	895	893	1788
de 1 à 5 ans	844	856	1700
de 0 à 1 an	64	50	114
âge inconnu	24	27	51
Total	9.371	10.409	19.780

Les mêmes caractéristiques se retrouvent dix années plus tard avec 7.300 habitants de plus. Le nombre des enfants de 1 à 15 ans est impressionnant : il correspond à des familles jeunes. Nous retrouvons aussi l'afflux des nouveaux habitants à partir de 25 ans cette fois (l'attrait de la campagne a gagné des plus jeunes), à 30 ans, et surtout à 35, comme précédemment.

Les changements de domicile - Arrivées -

Profitant des années 1942 à 1944 où le changement de domicile devait obligatoirement être déclaré, en liaison avec les cartes d'alimentation, nous avons essayé d'en tirer quelques enseignements complémentaires sur les mouvements de population.

Sous réserve des influences de la guerre qui, à Antony, n'ont eu qu'une répercussion indirecte, nous avons dressé la pyramide des âges, des chefs de famille venus s'installer sur notre Commune :

Arrivées (Hommes et Femmes) 1942, 1943, 1944 - par âges -

	Paris		Seine		S.et.O.		Province		Total		Total général
	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	
de 15 à 20 ans	7	27	11	22	10	12	17	29	45	90	135
20 à 25 ans	44	27	35	22	18	11	56	28	153	88	241
25 à 30 ans	33	23	30	23	16	10	32	20	111	76	187
30 à 35 ans	38	20	30	7	16	7	15	14	99	48	147
35 à 40 ans	37	5	32	11	11	4	17	18	97	38	135
40 à 45 ans	32	9	30	5	16	7	12	7	90	28	118
45 à 50 ans	20	10	19	5	11	2	14	9	64	26	90
50 à 55 ans	20	4	12	8	8	5	9	5	49	22	71
55 à 60 ans	21	10	11	6	6	5	16	7	54	28	82
60 à 65 ans	12	7	5	4	1	4	13	8	31	23	54
65 à 70 ans	10	7	3	5	2	2	7	7	22	21	43
70 à 75 ans	7	7	5	1	1	1	6	4	19	13	32
75 à 80 ans	1	5	1	-	1	2	4	4	7	11	18
80 à 85 ans	2	5	-	-	1	-	1	-	4	5	9
Total	284	166	224	119	118	72	219	160	845	517	1362
	450		343		190		379		1362		

L'élément jeunes filles, de 15 à 20 ans, venant de province, est fort élevé. La prédominance est entre 20 et 25 ans pour l'ensemble. Elle se maintient jusqu'à 45 ans.

Sur l'ensemble, les éléments de province, viennent aussitôt après Paris, les origines de Seine et de Seine-et-Oise, étant cependant incorporés déjà dans la région parisienne.

Le classement par familles est éloquent. Celles-ci viennent très peu de province, et considérablement de Paris et sa banlieue immédiate. Les éléments de Seine et Oise sont des familles qui désirent se rapprocher de Paris : près de la moitié étant déjà installées sur la ligne de Sceaux, au-delà d'Antony. Un sixième de ces familles viennent notamment de Fresnes (Seine), commune limitrophe.

La crise du logement limite aussi considérablement les possibilités d'échange durant cette période.

Arrivées (Hommes et Femmes) en 1942,1943,1944 - par familles

	Paris		Seine		S.et.O.		Province		Total		Total général
	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	
Célibataires	95	143	74	101	40	63	146	122	355	429	784
Mariés.....	104	16	76	15	36	6	47	82	263	59	322
Mariés I enf.	48	6	43	3	22	2	9	12	122	23	145
- 2 -	22	1	15	-	8	1	12	3	57	5	62
- 3 -	7	-	7	-	7	-	3	1	24	1	25
- 4 -	5	-	5	-	2	-	2	-	14	-	14
- 5 -	3	-	2	-	2	-	-	-	7	-	7
- 6 -	-	-	2	-	1	-	-	-	3	-	3
Total	284	166	224	119	113	72	219	160			
	450		343		190		379		845 517		1362

Arrivées (Hommes et Femmes) en 1942,1943,1944 - Professions.

	Paris		Seine		S.et.O.		Province		Total		Total général
	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	
1.Agriculture ..	3	1	7	2	9	1	22	5	41	9	50
2.Extraction....	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3.Cuir, bois vêtement.....	2	10	4	5	1	1	2	7	9	23	32
4. Métal. fer...	44	5	34	13	18	3	28	3	124	24	148
5.Autres métaux.	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	1
6.Chimie,papier.	1	3	3	2	-	2	2	1	6	8	14
7.Alimentation..	8	5	10	7	6	2	14	1	38	15	53
8.Bâtiment	35	-	20	-	16	-	19	-	90	-	90
9.Commerce,banque	52	28	33	28	17	11	29	19	131	96	217
10.Manutention, transports..	25	-	25	1	15	1	7	-	72	2	74
11.Soins personnels	11	29	17	13	4	8	5	31	37	81	118
12.Services publics	41	19	32	4	20	8	27	9	120	40	160
13.Professions libérales	19	3	14	1	-	1	13	3	46	8	54
14.Impression,luxe	9	1	8	-	2	2	8	-	27	3	30
15.Rentiers, sans profession	34	62	17	43	10	32	42	81	103	218	321
16.Chômeurs											
	284	166	224	119	118	72	219	160	845	517	
	450		343		190		379		1362		1362

La répartition par professions apparaît des plus suggestives. Le chiffre des rentiers et sans professions atteint le quart de l'ensemble. Il correspond sensiblement à la population âgée de 50 ans et plus, et comprend 218 femmes et 103 hommes.

La branche " commerce et banque " avec 217 individus montre une activité de bureau qui ne s'exerce pas sur place, de même que les services publics et la métallurgie. Ce sont des signes applicables à Paris et sa banlieue dans leur ensemble.

Signalons aussi les transports, dont un tiers comprend des fonctionnaires du Métro.

Enfin la catégorie " Soins personnels " avec 81 femmes semble trouver sa source dans les 90 jeunes filles de la liste des âges, et complète en partie l'indication des " rentiers et sans professions ".

Les changements de domicile - Départs -

Moins importante que les arrivées (929 contre 1362) la catégorie des partants présente avec celle-ci des différences sensibles. Les départs ont lieu surtout entre 20 et 25 ans par suite des mariages, et dans les deux sexes. De même entre 30 et 40 ans, par suite de changement dans les situations de travail.

Départs (hommes et femmes) 1942 à 1944 - par âges -

	Paris		Seine		S.et.C.		Province		Total		Total général
	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	
de 15 à 20 ans	8	17	15	19	5	5	12	7	40	48	88
de 20 à 25 ans	25	24	36	31	7	3	12	8	80	66	146
de 25 à 30 ans	15	18	21	13	9	3	4	5	49	39	88
de 30 à 35 ans	19	17	22	15	12	9	15	8	68	49	117
de 35 à 40 ans	17	6	17	11	13	5	15	9	62	31	93
de 40 à 45 ans	17	13	11	8	9	6	18	5	55	32	87
de 45 à 50 ans	10	6	13	6	8	2	18	7	49	17	66
de 50 à 55 ans	6	3	6	2	5	4	11	3	28	16	44
de 55 à 60 ans	8	9	10	9	5	2	15	7	38	23	61
de 60 à 65 ans	2	5	10	7	9	3	15	5	36	22	58
de 65 à 70 ans	8	6	7	2	1	1	10	2	26	14	40
plus de 70 ans	4	7	5	5	2	1	11	4	22	19	41
Total	139	131	173	128	85	44	156	73	553	376	929
	270		301		129		229		927		

Départs (hommes et femmes) 1942 à 1944 - par familles.

	Paris		Seine		S.et.O.		Province		Total		Total général
	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	
Célibataires	62	113	74	107	35	37	57	55	228	312	540
Mariés	38	3	48	8	21	2	56	3	163	16	179
Mariés 1 enf.	15	12	21	5	11	3	19	6	66	26	92
- 2 -	18	1	13	4	9	1	16	6	56	12	68
- 3 -	3	1	9	1	4	1	2	1	18	4	22
- 4 -	2	-	5	3	2	-	1	-	10	3	13
- 5 -	1	-	2	-	2	-	2	-	7	-	7
- 6 -	-	-	1	-	1	-	3	2	5	3	8
Total	139	131	173	128	85	44	156	73	553	376	929
	270		301		129		229		929		

Départs (hommes et femmes) 1942 à 1944 - par professions -

	Paris		Seine		S.et.O.		Province		Total		Total général
	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	
I. Agriculture	1	1	3	-	11	-	40	4	55	5	60
2. Industries extractives	-	-	-	-	-	-	2	-	2	-	2
3. Cuir, Bois, Vêtements	4	5	9	6	2	-	-	3	15	14	29
4. Métal, fer	32	13	39	8	15	2	11	2	97	25	122
5. autres métaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
6. chimie, papier	2	3	3	5	-	-	-	-	5	3	13
7. Alimentation	2	7	11	-	10	-	3	2	26	9	35
8. Bâtiment	19	-	25	-	5	-	10	-	59	-	59
9. Commerce, banque	28	27	25	32	9	8	10	5	72	72	144
10. Manutention, transport	5	-	4	-	10	-	7	-	26	-	26
11. Soins person.	2	14	5	20	-	10	-	7	7	51	58
12. Serv. publics	23	14	26	9	8	4	17	3	74	30	104
13. Prof. libéral.	4	2	-	-	3	-	4	2	11	4	15
14. Impression, luxe	6	4	5	8	-	-	1	-	12	12	24
15. Rentiers, sans profs.	11	41	13	40	12	20	51	45	92	146	238
16. Chômeurs											
Total	139	131	173	128	85	44	156	73	553	376	929
	270		301		129		229		929		

Ils sont sensibles en direction du département de la Seine et de Paris, mais surtout vers la province. Ils intéressent enfin beaucoup plus les hommes que les femmes.

Dans le classement par familles, ce sont surtout les célibataires, et parmi ceux-ci, les femmes seules qui se déplacent le plus. Les femmes se rendent à Paris et dans la Seine, une partie importante repart en province.

Il faut noter toutefois, que dans cette période de difficultés alimentaires, le retour à la terre atteint 50 familles.

Le classement par professions montre le mouvement des retraités vers la province, mais aussi celui des femmes seules qui s'en vont vivre chez leurs enfants par suite de la difficulté des temps, et le mouvement des métallurgistes vers Paris et la Seine, en vue de se rapprocher du lieu de travail, celui du commerce et de la banque, et des services publics, pour les mêmes raisons. On voit surtout le cas des femmes dans la branche commerce, qui par suite de mariages, vont demeurer plus près du lieu d'activité.

Signalons aussi les " soins personnels " qui, moins importants qu'à l'arrivée, restent cependant dans la région parisienne.

Enfin les départs de l'agriculture sont plus importants que les arrivées. C'est qu'il n'y a pratiquement plus d'activité dans cette branche à Antony, bien qu'une partie des agriculteurs venant de province changent ici rapidement de qualification.

La valeur de ces indications confirme ce que Bertillon (277) écrivait déjà en 1889, plus la ville s'étend, et plus il y a similitude entre Paris et sa banlieue.

Etat-Civil :

Avant de signaler les particularités de notre Ville, donnons les chiffres bruts des actes d'état-civil pour quelques années récentes, d'après le bulletin de la statistique départementale (273) :

	<u>1935</u>	<u>1938</u>	<u>1939</u>	<u>1942</u>	<u>1943</u>	<u>1949</u>
Naissances	213	193	210	230	237	327
Décès moins d'un an	17	13	18	30	18	12
plus d'un an	298	278	291	320	298	272
Mariages	108	118	170	119	80	207
Divorces	8	13	14	11	12	34

L'augmentation de la natalité depuis 1946 est un phénomène de l'après-guerre, dont nous constatons ici les effets et qui doit être analysé à l'échelle nationale.

Natalité :

Les chiffres donnés par la statistique départementale tiennent compte des naissances classées suivant le domicile de la mère. Des différences sensibles avec les actes eux-mêmes sont donc normales suivant les lieux réels de naissance.

Voici les chiffres officiels pour Antony (279) :
 227 naissances d'enfants légitimes,)
 92 naissances d'enfants illégitimes,) en 1949,

319 naissances donnant une proportion de 16,9 pour 1.000 habitants. La moyenne de natalité étant de 13,6 à Paris et de 13,3 dans l'arrondissement Sud de la Seine, la fécondité apparaît ici des plus satisfaisantes.

Il faut toutefois tenir compte des maternités situées sur la Commune, source certaine d'illégitimité dont le chiffre est anormal dès l'énoncé.

La situation rectifiée est la suivante pour diverses années :

	<u>1942</u>	<u>1943</u>	<u>1944</u>
Actes au registre	234	258	245
Modifications par reconnaissances, légitimations ou adoptions	25	23	32
Naissances au registre	209	235	213
De mères domiciliées hors la Commune	32	46	48
En Maternités	49	70	58
De mères domiciliées dans la Commune	128	116	107
Enfants nés hors d'Antony	111	105	124
Naissances réelles de mères domiciliées à Antony	239	224	231

Il est remarquable de constater que presque la moitié des naissances a lieu en dehors d'Antony, et la plupart dans les maternités parisiennes parfaitement équipées. La gratuité du séjour depuis ces dernières années a encore accentué cette caractéristique.

Pour les trois années déjà indiquées nous avons :

	<u>1942</u>	<u>1943</u>	<u>1944</u>
Naissances à Paris	96	99	III
dont sur le XIV ^{ème} arrondissement :	70	69	67

Composition des familles :

Nous l'avons donnée incidemment au chapitre des logements et suivant le nombre des pièces.

La voici d'après les cartes de charbon délivrées en 1943 :

Foyers de 1 personne	869	} au total :
Foyers de 2 et 3 personnes	4244	
Foyers de 4 et 5 personnes	1255	
Foyers de 6 et 7 personnes	264	
Foyers de 8 et 9 personnes	45	
Foyers de 10 et 11 personnes ...	6	
Foyers de 12 et plus	4	6.637 foyers.

D'après Bertillon (280) elle était en 1896 de :

Foyers de 1 personne	130	} ensemble de 605 familles.
Foyers de 2 personnes	101	
Foyers de 3 personnes	112	
Foyers de 4 personnes	92	
Foyers de 5 personnes	72	
Foyers de 6 personnes	40	
Foyers de 7 personnes et plus	53	

Pour l'ensemble du département de la Seine, Bertillon notait à cette époque que, à partir des familles composées de deux enfants, un chiffre est toujours égal à la moitié de celui qui le précède. Cela s'explique par le fait que la famille n'est satisfaite que par la venue d'un garçon (ou d'une fille), ce désir ne pouvant être réalisé qu'une fois sur deux.

Il est curieux que si le fait se constate sur l'ensemble d'un recensement, il se retrouve en gros à Antony en 1896, et cinquante ans plus tard, pour la délivrance des titres d'alimentation :

	<u>1896</u>	<u>1.1.1946</u>	<u>30.4.1948</u>
Familles de 1 enfant	163	-	-
Familles de 2 enfants	147	-	-
Familles de 3 enfants	95	-	-
Familles de 4 enfants	47	124	102
Familles de 5 enfants	23	57	43
Familles de 6 enfants	9	21	27
Familles de 7 enfants	5	9	17
Familles de 8 enfants	3	8	7
Familles de 9 enfants	2	2	3

Nuptialité :

Il est peu de choses à dire à ce sujet. Le nombre des mariages a été de 212 en 1948, de 207 en 1949.

Pour la France entière le taux de nuptialité était de 87 mariages pour 10.000 habitants en 1948. Nous serions donc légèrement au-dessus de ce chiffre, le fait étant motivé par l'importance des jeunes éléments de la population.

Mortalité :

Avec 316 décès en 1943, le taux de mortalité à Antony était de 14,7 ‰, à peine supérieur à la moyenne du département (14,6 ‰) ou de la Ville de Paris (14,5 ‰).

Classés par groupe d'ages durant cette année, nous obtenons :

	<u>%o Antony</u>	<u>%o Seine</u>
0 à 1 an ... 22)	10,41	3,1
1 à 5 ans .. II } 33		
5 à 19 ans .. 5	1,58	4,76
20 à 39 ans .. 31	10,--	9,76
40 à 59 ans .. 71	22,46	22,30
60 ans et plus 176	55,69	57,70
Ensemble ... 316		

La forte proportion de décès dans le premier âge est due à la présence des maternités, mais aussi au dépôt des Enfants Assistés de l'Assistance Publique de Paris, (enfants recueillis qui ont soufferts, abandonnés ou retirés de leur famille).

Au contraire, celle des jeunes gens est inférieure du tiers à la moyenne. Sans doute faut-il voir là les bienfaits de la vie aérée, par contraste avec les logements entassés de la Capitale.

L'afflux de la population entre 25 et 50 ans explique la minime supériorité de mortalité pour ces âges. Il paraît même faible par rapport à l'excès des habitants pour cette catégorie d'âge.

Enfin, malgré la présence de la maison de retraite congréganiste (80 soeurs), la mortalité chez les vieillards est inférieure à la moyenne.

Les décès par maladies transmissibles en 1943 montrent une coqueluche et 32 tuberculose, soit pour cette

dernière : 17 pour 10.000 habitants. La moyenne pour l'arrondissement de Sceaux est de 15,5 et 14,8 pour Saint-Denis. Le nombre des malades en cure libre en est la raison primordiale. Enjalvin signale en 1852 que l'air d'Antony est bon pour ces maladies. La réputation existe toujours.

Santé des Habitants :

Le nombre des régimes spéciaux en Janvier 1946 était respectivement de :

Régime I - Coeur, reins	113
Régime II- Foie, estomac.....	268
Régime III-Suites opératoires	58
Régime IV -Pré-opérations (hôpitaux)	13
Grands mutilés militaires (tuberculose)..	7
Suralimentation (tuberculose civile ou pré-tuberculose).....	2078

Encore faut-il voir dans ce dernier chiffre une prédisposition et non une indication formelle. L'orientation générale est cependant édifiante, puisqu'elle touche presque un dixième de la population dans un moment où la pénurie alimentaire est très forte.

Une enquête effectuée en 1927 par comparaison (281) entre le lotissement du Pont des Dames (534 habitants) et le Village (réputé pour ses vieilles maisons, avec population aussi nombreuse) donne les résultats suivants :

<u>Pont des Dames</u>		<u>Le Village</u>	
<u>4eme semestre 1926 :</u>		<u>4eme semestre 1926 :</u>	
534 habitants		534 habitants	
10 naissances	0,185 %	9 naissances	0,18 %
9 décès	0,18 %	4 décès	0,075 %
<u>1er semestre 1927 :</u>		<u>1er semestre 1927 :</u>	
5 naissances		5 naissances	
1 décès.		1 décès.	

Le Maire ajoute cependant qu'une épidémie dans le lotissement prendrait immédiatement une ampleur plus aiguë et plus rapide que dans le reste de l'agglomération.

Ce fut le cas en 1936 aux écoles Jules-Ferry qui furent fermées par suite de plusieurs décès dus à la diphtérie (282)

Notons enfin les causes de décès pour quelques périodes récentes :

	1er tri. 1944	Janv. 1949	Juil. 1949	Total
Tuberculose pulmonaire	4	6	-	10
Grippe ou influenza	-	6	-	6
Maladie parasitaire	-	1	-	1
Cancer	2	4	4	10
Méningites	-	-	1	1
Lésions intracrâniennes	4	5	-	9
Maladies du coeur	7	18	7	32
Pneumonies	4	2	-	6
Autres maladies respiratoires	3	2	1	6
Diarrhée infantile (sauf sein)	-	3	-	3
Foie et voies biliaires	-	1	1	2
Appareil digestif	1	-	-	1
Néphrites	1	1	1	3
Sénilité	-	3	1	4
Morts violentes	1	2	-	3
Causes mal définies	1	1	1	3
Total	28	55	17	100

Il n'est pas possible de dégager une orientation particulière ou une prédisposition régionale vers une maladie plutôt qu'une autre. Tout au plus, on attribue généralement les maladies de coeur aux personnes âgées, ce qui montre un certain vieillissement de la population, mais le corps médical y voit davantage une résultante plutôt qu'une cause de décès.

La Sécurité Sociale :

Issue d'une loi de 1928 et en fonctionnement depuis 1930, cette loi éminemment sociale intéresse tout d'abord la classe ouvrière, et Antony en particulier. Tous ses habitants en sont tributaires et tous sont susceptibles d'être touchés par la maladie.

Lors de son passage au Ministère du Travail, notre Sénateur-Maire, M. Mounié, un des artisans de cette loi, avait fait approuver le principe des bureaux payeurs à compétence locale. Il fallait éviter les voyages coûteux à Paris de tous les malades. L'un de ces bureaux fut installé 1, Rue Céline, dans l'ancienne Poste, dès 1934. Il fonctionna jusqu'en 1939.

En 1945, le principe devient la règle générale, et tous les assurés sont affiliés à une seule caisse locale. La Ville d'Antony abandonne alors son bail au service de la Sécurité sociale qui fonctionne dans cet immeuble à la satisfaction générale.

Avec 12 employés permanents, ce centre a traité une moyenne journalière de plus de 200 dossiers (dans l'année 63.000). La somme globale des prestations payées dépasse 55 millions pour 1949.

L'Assistance Publique (283) :

Au centre d'Antony, cette magnifique propriété doit le maintien de sa situation à un concours de circonstances particulièrement heureux.

En 1815, elle appartient à M. de Ballainvilliers, puis par succession passe dans la propriété de Mme Marie Quesneville, épouse de Alfred Armand Louis Marie Velpeau.

M. Velpeau, Membre de l'Institut, Professeur à la Faculté de Médecine de Paris, Chirurgien à l'Hôpital de la Charité, Membre de l'Académie de Médecine, Commandeur de la Légion d'Honneur, est décédé à Paris le 24 Août 1867. Sa veuve devait laisser la propriété à sa fille, Mme la Comtesse Adèle Laure Thoinnet de la Tournelière, laquelle passe acte de vente le 20 Janvier 1886 pour la somme de 90.000 frs avec Melle Joséphine Haury.

La nouvelle propriétaire avait acheté le 16 Avril 1880 les biens situés Rue de Châtonay, appartenant aux héritiers Persil : Nicolas Persil, notaire, Anatole Persil, Conseiller référendaire à la Cour des Comptes, Louis Dunoyer de Segonzac, officier de la Marine attaché au port de Brest, agissant pour Mme Clémence Persil, son épouse. Les consorts Persil avaient recueilli ce bien dans la succession de leur père, M. Jean Persil, Conseiller d'Etat.

L'ensemble de la propriété fut acquis nominativement le 5 Aout 1889 par MM. Leplat, Faure, Sordet, Tholin et Lhôte, et détenue au moment de la loi du 1er Juillet 1901, par la Congrégation non autorisée des Pères du Très Saint Rédempteur, dite aussi Rédemptionnistes, qui y avait effectué de très gros travaux.

Cette congrégation se trouvant dissoute de plein droit, fut pourvue d'un liquidateur qui, à la fin d'un procès, en fit la vente par adjudication publique.

Le 3 Aout 1907, le Préfet de la Seine se portait acquéreur pour 355.000 frs en vue d'y installer le dépôt des enfants assistés de l'Assistance Publique de Paris.

Cet établissement, équipé en vue de l'adaptation des nouveaux-nés à l'allaitement artificiel, reçoit aussi les enfants en dépôt et comprend 200 lits : en 1949, il y eut 71.053 journées d'enfants. Il pratique également le placement familial : plus de 100 enfants sont en nourrice dans des familles d'Antony. 20 nourrices allaitent leur enfant et les plus délicats des jeunes pensionnaires recueillis. L'ensemble atteint 136 fonctionnaires et 24 infirmières stagiaires.

Dans ce parc de toute beauté, avec des soins assidus et éclairés, les enfants les plus déshérités de Paris retrouvent les jouissances d'une vie qui les a déjà fort maltraités. La moyenne journalière d'augmentation de poids est de 19 grs 6, très appréciable pour des nourrissons de quelques semaines. Il y eut seulement quatre décès dans l'année.

Protection Maternelle et Infantile :

En liaison avec le placement familial, la Ville d'Antony s'est préoccupée d'en mettre les avantages à portée de la population locale. L'Assistance Publique possédait les locaux, la Ville d'Antony participe en 1925 à l'installation d'une consultation de nourrissons, le budget départemental assurant son fonctionnement.

En 1927, 85 mères de famille fréquentent cette institution.

En 1928, 130 mères consultent régulièrement. Plus de 21.000 litres de lait stérilisé sont distribués gratuitement.

De 1929 à 1934, 12.500 enfants ont été mis en garde dans les familles. La durée moyenne de placement est de 20 jours (au total 250.000 journées).

En 1949, 6.000 enfants ont été présentés à la consultation qui occupe six fonctionnaires. 107 enfants bénéficient du lait gratuit. Près de 40.000 litres de lait stérilisé ont été distribués. Il y a eu 187 consultations prénatales avec 126 admissions. L'installation d'appareils pour rayons ultra-violet et une autoclave moderne pour les biberons, en font désormais un établissement de premier ordre.

Remis à neuf et transformé sous le titre de " Centre de Protection Maternelle et Infantile " dans le cadre de l'équipement départemental, les services rendus à l'enfance par ce service, seront de plus en plus nombreux.

Le Service Social :

L'action sanitaire des administrations ne peut devenir efficace que si elle est portée jusqu'aux familles par du personnel qualifié.

L'aide importante donnée par les allocations familiales et destinée aux enfants, ne peut être contrôlée que sur place et par enquêtes dans les familles.

Il en est de même pour l'aide aux malades donnée par la Sécurité Sociale. Chaque service, répondant à une activité différente a senti le besoin d'être documenté sur l'utilité et l'orientation donnée à son activité et le nombre des " assistantes sociales " s'est considérablement développé en ces dernières années.

Un besoin de considération s'est fait sentir pour éviter les visites multiples dans une même famille : le Français aime son indépendance, et s'il estime l'assistante qui viendra lui porter secours et le conseiller, il déteste ce qu'il prend trop facilement pour de la curiosité. Il fallait aussi éviter les double-emplois et les cumuls de secours parfois peu mérités.

Sur le plan départemental, puis sur des secteurs communaux, l'entente se réalise peu à peu. Le centre de coordination d'Antony contrôle plus de 1.500 familles, réparties en trois secteurs. Le fichier familial évite de nombreuses visites sur place, les familles sont mieux connues.

Les Municipalités successives ont depuis longtemps jugé nécessaire une surveillance médicale de la population, et principalement des enfants d'âge scolaire. Chaque école est doté d'une assistante scolaire qui travaille sous la direction du médecin-inspecteur des écoles.

-:-:-:-:-

LA VIE LOCALE

L'homme ne vit pas isolé : il a une famille, des voisins. Il travaille et vit à l'usine, au bureau.

Les habitants d'Antony, nous l'avons vu, ont quitté la Capitale pour se rapprocher de la Nature, de la Végétation, de la Terre. Sorti de son travail, après une journée de clausuration, bousculé dans les transports en commun, le travailleur revient le soir à Antony pour se détendre et se reposer.

" On n'est à son aise que chez soi " : la liberté d'une tenue négligée, la liberté du travail accompli chez soi parce qu'il plait, et que personne ne commande, qu'on commence et conduit à son gré, qu'on finit selon ses possibilités, qu'on utilise pour soi ou qu'on transforme à sa fantaisie, voilà dans la presque totalité, le but et l'idéal de chacun des chefs de famille installés sur notre territoire.

Il ne faut donc pas s'étonner si la vie sociale est ici réduite au maximum : le petit jardin et l'atelier au sous-sol suffisent amplement à utiliser les heures de loisir, et la vie familiale, au coin du feu, vaut mieux que toutes les meilleures sorties.

A Antony, dès 20 heures, les travailleurs étant de retour chez eux, les alentours des gares sont aussi vides de monde que l'impasse aux extrémités de la ville.

Il n'y a que trois cinémas pour 22.000 habitants, ensemble 900 places, 3.000 spectateurs chaque semaine, et certains ne voient-ils pas deux programmes.

Les spectacles de plein air, dans le cadre magnifique de la propriété communale ont eu le succès de la nouveauté. Leur multiplication en a diminué rapidement l'intérêt et les journées idéales ne sont pas nombreuses au cours d'une année. Les fêtes communales elles-mêmes ont perdu de leur attrait : une fête foraine a besoin d'ambiance. La Commune trop étendue, desservie par des gares et des quartiers divers ne crée pas cet ensemble indispensable.

Les Comités de quartier ont été subventionnés par la Commune, insuffisamment peut-être, et leur activité trop restreinte en ce domaine, ne se montre guère que pour la Fête Nationale du 14 - Juillet.

Le plus spectaculaire de ces divertissements collectifs est encore la Retraite aux Flambeaux : elle est de

tous les programmes et obtient son gros succès avec les enfants. Pour les adultes, elle a l'avantage de passer devant la maison, on peut la voir sans frais de toilette puisqu'il fait nuit, elle évite de se déranger.

Il faut ajouter que la Municipalité n'a pas toujours l'appui des intéressés : on a pu constater des cafés affichant une Retraite aux Flambeaux avec arrêt le soir devant leur porte, et à l'heure dite, la musique paraît devant une boutique dont les volets sont clos depuis longtemps.

Les bals eux-mêmes, où se retrouve la jeunesse, ne connaissent pas toujours le succès. Prix d'entrée élevés et moyens financiers réduits en sont peut-être la cause, mais les jeunes gens comparent fâcheusement les installations de la Capitale avec notre préau d'école. A quoi sert la fierté d'une Ville plus grande que certaines Préfectures, si Antony n'a pas seulement une Salle des Fêtes ? Le projet coûtera des millions, et il est trop cher.

Les sociétés locales :

Dans ce domaine non plus l'activité n'est pas grande. Pour les mêmes raisons qu'il faut sortir de chez soi, abandonner le foyer familial et sacrifier une soirée. L'habitant aime sa tranquillité, et il fut mis à l'honneur dans un journal quotidien (284) :

" A Antony, l'armée Leclerc faisait son entrée, bruyante et sanglante aussi : un obus éclate, blessant des soldats Leclerc, qui sautent à terre dans la cacophonie de la bataille, atmosphère apocalyptique. Alors la fenêtre d'une petite villa s'ouvre et un vieux petit bonhomme y passe sa barbiche, courroucé. Mais arrêtez donc, crie-t-il d'une voix aiguë. Voyez bien que vous cassez les carreaux ". Sans garantir son authenticité absolue, elle est symptomatique du désir majoritaire, que l'on trouve ici à rester dans sa maison, et du prix qu'on y attache.

Grâce aux quelques subventions allouées, les sociétés municipales peuvent vivre en demandant le maximum aux bonnes volontés qui les animent : Caisse des Ecoles, Patronage, Harmonie Municipale, Tambours et clairons, anciens combattants, Antony-Sports, Anciens élèves ...

Les opinions politiques (285).

L'opinion politique est aussi difficile à saisir. Il n'est guère que les opérations électorales qui permettent de juger dans leur ensemble la valeur des diverses couches sociales qui composent la collectivité locale.

Le Conseil Municipal en exercice a été élu en Octobre 1947 au scrutin proportionnel. La répartition des sièges s'est faite sur la base suivante :

	<u>Elus</u>	<u>Moyenne des suffrages</u>
Rassemblement du Peuple Français	12	4.512 voix
Mouvement Républicain Populaire	2	804 voix
Parti communiste	10	3.552 voix
Parti socialiste	3	1.309 voix

La majorité détient 14 sièges avec 5.316 voix,
La minorité détient 13 sièges avec 4.861 voix.

La différence de 455 voix entre les deux tendances peut se trouver modifiée par 226 électeurs trop changeants ou indécis, soit 1,80 %, et il y a 2.309 abstentions.

Voici les suffrages obtenus par chacune des têtes de liste dans chacun des trois quartiers d'Antony :

	<u>Centre</u>	<u>Jules Ferry</u>	<u>Paul Bert</u>	<u>Total</u>
R.P.F.	1864	1569	1163	4.596
M.R.P.	424	180	215	819
Communistes	889	1164	1490	3.543
Socialistes	469	472	433	1.374
	-----	-----	-----	-----
	3646	3385	3301	10.332

Les caractéristiques de chaque quartier apparaissent nettement pour une population sensiblement égale :
Le Centre est R.P.F. et Paul-Bert, communiste, dans leur majorité.

S'il est vrai que la classe ouvrière est le plus souvent progressiste, elle habite surtout le quartier Paul Bert, le plus récent d'Antony, où les lotis ont été les plus maltraités. Le Centre, avec le Village et les lotissements d'avant 1900, est beaucoup plus ancien, Jules-Ferry est bien un secteur construit entre ces deux périodes, de 1900 à 1930.

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

ACTIVITES PROFESSIONNELLES

Un pointage des 2.620 abstentions au cours du référendum du 13 Octobre 1946 donnait les professions suivantes :

- Ouvriers du bâtiment	445) soit plus du 1/3
- Métallurgistes	468	
- Employés	449	
- Fonctionnaires	210	
- Professions libérales	24	
- Etudiants	23	
- Commerçants	167	
- Cultivateurs	17	
- Sans professions (femmes)	600	
- Retraités	174	

La proportion de ces chiffres paraît sensiblement différente de ceux obtenus pour les changements de domicile, et on peut en déduire la composition professionnelle des habitants de notre Cité.

L'Agriculture (286) :

Si le sobriquet de " traine-binette" fut donné aux habitants d'Antony, il faut en voir les raisons dans l'activité agricole et l'étendue du territoire. Le morcellement de la propriété obligeait à de multiples voyages pour s'occuper successivement des diverses parcelles de terre.

Depuis 1872, la plupart des plantations d'arbres, en bordure des voies publiques, ont été vendues. L'urbanisation ne les a pas remplacées et dans quelques années l'agriculture aura elle-même disparu.

Voici l'état de la Commune comparé en 50 ans :

	<u>1892</u>	<u>1936</u>	<u>1949</u>
	hect.	hect.	hect.
Cultures alimentaires	545	164	42
Prairies artificielles	89	23	7
Prairies naturelles	60	25	12
Cultures industrielles	27	-	-
Vignes	5	-	-
Jardins maraichers	5	3	1,5
Jardins privés	164	607	807
Bois et Forêts	3	-	-
Terres incultes	-	15	-
Vergers, pépinières	-	-	15

Dans les cultures alimentaires nous trouvons :

	<u>1892</u>	<u>1936</u>	<u>1949</u>
Blés	237	48	5
Seigle	20	-	-
Avoine	132	35	4,5
Haricots	25	18	5
Pois	5	9	2

Dans les cultures industrielles :

Pommes de terre à féculé.	25	-	-
Pommes de terre comestibles	-	40	6

Dans la production fruitière :

Fraisiers	10	-	-
Pommes et poires	5	-	-
	2500 arbres	-	-
Corisiers	6 hect.	-	-
	2800 arbres	-	-
Pépinières	5 hect.	-	3
Oseraies	1 hect.	-	-

Dans la composition du cheptel nous trouvons :

Chevaux	134	-	10
Anes	8	-	-
Vaches	59	-	25
Agneaux	51	-	3
Porcs	10	-	-
Chèvres	12	-	60
Poules	1148	-	-
Lapins	863	-	-
Animaux de basse-cour	282	-	-

Dans la population agricole et son équipement, nous trouvons :

Maraichers	-	-	10
Propriétaires cultivant	25	-	3
Charrues	35	-	-
Machines à battre	3	-	-
Véhicules de transport	75	-	-

La comparaison des chiffres se suffit à elle-même, et la disparition de toute activité agricole se fait avec le départ des dernières familles attachées à leur terre. Ce n'est plus qu'une culture maraîchère qui se prolonge encore pour quelque temps : le blé et l'avoine servant à la nourriture des animaux de trait.

Par contre, il est impossible de recenser les animaux de basse-cour. C'est une des raisons de la vie en banlieue d'avoir quelques poules dont les oeufs servent à la consommation familiale, et quelques lapins qui utilisent les épluchures ménagères. Le chiffre des caprins est un indice que l'élevage familial occupe à Antony une place considérable.

L'Industrie (287) :

Le mouvement des marchandises nous a appris qu'il n'existait pratiquement aucune industrie à Antony. Depuis plus de vingt ans, le cadastre dénombre 26 usines. Il faut entendre par là un certain nombre de hangars ou dépendances comprenant surtout des abris pour matériaux.

En 1943 on relevait l'activité suivante :

- Charbon	1 maison	16 ouvriers
- Alimentation	2 "	25 employés.
- Métallurgie	3 "	64 "
- Produits pharmaceutiques .	4 "	167 "
- Blanchisseries	4 "	34 "
- Fonctionnaires	5 "	405 "
- Electricité, menuiserie ...	4 "	73 "
- Céramique	1 "	31 "
- Automobiles (réparations)	2 "	29 "
- Automobiles (carrosserie)	1 "	9 "
- Travaux publics	3 "	137 "

Ensemble 30 maisons 990 employés.

Au total, il existe à Antony 130 employeurs avec 1.377 employés. L'ensemble des fonctionnaires (employés communaux, instituteurs, postiers, pouponnière) forme la principale activité avec les produits pharmaceutiques. Les travaux publics ont deux dépôts sur la Commune, mais le personnel ne travaille pas sur place. Le chantier de Berny est terminé et n'emploie plus ici ses 80 ouvriers. La maison de charbon aggloméré est formée, une menuiserie (29 ouvriers) a brûlé et n'est pas rebâtie.

L'industrie ne paraît nullement s'implanter sur notre territoire, bien au contraire. Le nombre des ouvriers travaillant sur place est infime, l'importance moyenne des entreprises dépasse à peine le stade de l'artisanat.

Le Commerce (287) :

Le petit commerce est seul florissant à Antony : il n'y a pas de magasin important, toute l'exploitation est familiale et ne comporte, au plus, que quelques commis dans la boucherie.

Le seul élément saisissable du commerce local est le marché. Sans déroger à la règle générale, le marché d'Antony s'est établi à la liaison de ce qui fut à l'origine deux agglomérations, entre le Village et le Pont. Cet endroit est devenu le Centre actif du pays et le rayonnement de ce marché devient régional. Il n'est que de constater les autobus et le Métro transportant les ménagères avec leurs filets, pour s'en convaincre.

Voici à dix années d'intervalle, la situation des différents commerces sur les marchés :

<u>en 1938</u> (abonnés seulement)	<u>Centre</u>	<u>Petit-Massy</u>	<u>Berny</u>
Commerces alimentaires	94	25	II
Commerces non alimentaires ...	57	7	-
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Total	151	32	II

<u>en 1949</u> (abonnés seulement)			
Commerces alimentaires	86	18	
Commerces non alimentaires ...	116	22	
	<hr/>	<hr/>	
Total	202	40	

Par suite de la guerre, le marché de Berny a disparu. La raréfaction des denrées comestibles a permis aux denrées de seconde nécessité d'augmenter considérablement le nombre de ses commerçants. Le marché du Centre est devenu trop à l'étroit, et le nombre des demandes de place en attente dépasse 150.

Pour donner une idée de son activité, le service d'octroi avait dressé quelques statistiques. Les voici pour 1939 :

40.000 Kgs de poissons - 55.000 Kgs de volailles - 250.000 Kgs de viande - 8.500 Kgs de beurre - 600.000 Kgs de fruits et légumes - 1500 Kgs d'objets divers.

Le marché du Centre a lieu désormais trois fois par semaine, Mardi, Jeudi et Dimanche matin.

Le commerce local disséminé sur le territoire a subi également des variations importantes :

en 1938 :	Commerces alimentaires	212
	Commerces non alimentaires	111
	Artisans	189
	Professions libérales	48
en 1948 :	Commerces alimentaires	221
	Commerces non alimentaires	156
	Artisans	409
	Professions libérales	134

On constate en dix années, que malgré l'augmentation de population, les commerces alimentaires ont peu varié. Ils se sont même retirés de certains quartiers pour se renforcer dans le Centre, où le passage est beaucoup plus important. Ils ont diminué sur le marché.

Les commerces non alimentaires ont augmenté fortement. On peut voir dans le maintien de cette situation l'évolution

de la vie familiale qui confirme l'amélioration du confort (eau, gaz, électricité) déjà signalée. Si les charges de nourriture sont à peu près constante, à population égale, le surplus des revenus individuels est utilisé dans l'amélioration des installations du foyer, la présentation et le vêtement. L'augmentation considérable sur le marché et en boutiques, de ces commerces, en est le signe certain.

Les professions libérales ont beaucoup augmenté, mais il faut tenir compte que cette activité n'est pas spéciale à Antony. La majorité de ces habitants ont, au contraire, leur cabinet d'affaires à Paris. Cette tendance est le reflet d'un changement qui s'opère parmi les couches de population.

Les Artisans :

L'artisanat s'est considérablement renforcé et on constate que les sous-sols de pavillons, ou les ateliers-annexes, servent souvent à cette activité presque individuelle.

Le détail des artisans montre la répartition suivante en 1948 :

- 13 artisans agricoles : jardiniers, éleveurs.
- 9 artisans utilisent les ressources locales (chiffonniers, afuteurs, etc...).
- 138 artisans du bâtiment (maçons, peintres, électriciens,...)
- 68 artisans de bourg (tailleurs, couturières, cordonniers,...)
- 32 artisans pour soins personnels (coiffeurs, infirmières,...)
- 70 artisans du transport (garagistes, mécaniciens, transporteurs,...)
- 30 commerçants du transport (pompistes, huiles,...)
- 28 artisans artistiques (graveurs, dessinateurs,...)
- 44 artisans travaillant pour des industries parisiennes.

Dans les chiffres de l'industrie nous avons noté 150 employeurs occupant 387 ouvriers. Ceux-ci se trouvent reportés comme artisans dans les chiffres ci-dessus.

La tendance de cette branche de métiers vers le développement ne peut que s'accroître sur notre territoire, en liaison avec l'évolution générale.

Alors que les mal-lotés construisaient ou réparaient eux-mêmes, la nécessité de l'entretien et d'une main-d'oeuvre qualifiée, se fait de plus en plus sentir pour des constructions qui vieillissent d'autant plus vite que les matériaux d'origine étaient de moins bonne, sinon de mauvaise qualité.

Les nouveaux propriétaires sont de moins en moins des ouvriers, par suite des prix d'achat élevés des maisons, et ignorant le travail particulier du bâtiment, étranger à leur propre profession, ils ont de plus en plus recours aux artisans établis dans la localité.

LA SITUATION FINANCIERE

Après avoir analysé et détaillé les diverses activités de la Commune, il est nécessaire de connaître le fonctionnement de la Ville en tant que personne morale.

Cette unité morale, représentée par la " Maison Commune ", traduit dans les faits et sous l'aspect financier l'importance de sa vivacité et de son énergie.

Son activité est retracée dans le Compte administratif du Maire, qui indique l'ensemble annuel des recettes et des dépenses.

Le budget primitif de 1950 est un état de prévisions. Il est fondé sur le résultat de l'exercice 1948. Nous le comparerons au compte administratif de 1949, qui vient d'être publié.

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
1948	63.662.555 frs	87.922.460 frs
1949	157.455.630 frs	102.453.930 frs
1950 (prévisions)	112.725.788 frs	112.725.788 frs

L'augmentation des dépenses, qui ont doublé en un peu plus d'un an, est due essentiellement aux dévaluations de la monnaie, et ne peut aucunement traduire une réalité différente.

Recettes de 1949 et prévisions de 1950 :

Basées essentiellement sur les facultés contributives de la population, les recettes communales ne sont fixées que dans la limite rigide des lois de l'Etat.

En voici le produit suivant leurs provenances, par rapport au chiffre total des recettes communales :

	Résultats Prévisions	
	1949	1950
1. Produit des centimes additionnels aux anciennes contributions directes	8,84 %	6,6 %
2. Impositions et taxes directes	7,45 %	8.- %
3. Taxes et impositions indirectes	70,34 %	74,2 %
4. Services rendus	3,92 %	4,5 %
5. Services industriels	-	-
6. Services publics (eau, gaz, électricité)	0,63 %	1.-
7. Revenus du patrimoine	0,06 %	0,04 %

	Résultats 1949	Prévisions 1950
8. Subventions de l'Etat et autres	3,44 %	4,-- %
9. Recettes diverses	0,14 %	0,16 %
10. Centimes pour remboursements d'emprunts	0,73 %	1,50 %
11. Emprunt pour travaux exceptionnels	5,25 %	-
Total	100 %	100 %

Les ressources substantielles proviennent surtout des taxes indirectes, telles que les taxes locales sur les ventes au détail et prestations de services (76 millions sur 83), au taux global de 1, 75 %.

Théoriquement, une règle de trois devrait nous permettre de calculer le revenu dépensé par chacune des 6687 familles d'Antony. L'évaluation est d'environ 6.000 frs par mois. Or le salaire mensuel moyen d'un ouvrier d'usine est de 15.000 frs, auxquels s'ajoutent les allocations familiales. L'ensemble des ressources pour une famille de deux enfants est ainsi de 22.850 frs, soit 5.800 frs par personne.

Le rendement de cette taxe serait plus que triplé si le service pouvait asscoir ses recouvrements sur le chiffre réel des ventes de chaque commerçant, au lieu d'utiliser un régime forfaitaire que la variation des prix rend trop vite illusoire.

La forte diminution des impositions directes dans le pourcentage des ressources provient de la tendance vers un recouvrement indirect qui heurte moins le contribuable et passe inaperçu dans les dépenses journalières.

Le principal des contributions directes sur la

- propriété bâtie est de	131.763 frs
- propriété non bâtie de	10.578 frs
- contribution mobilière de	166.972 frs
- contribution des patentes de	130.835 frs
- Valeur du centime communal (1/100eme)	4.398 frs 35

La valeur relative de ces chiffres confirme cependant que la valeur des constructions est peu élevée par suite des matériaux de qualité inférieure, que la propriété non bâtie est devenue presque inexistante (en proportion), que la contribution mobilière est modeste et en relation avec la propriété bâtie, que la valeur des commerces assujettis à la patente est encore moins élevée que celle des logements.

Enfin l'importance minime des remboursements d'annuités d'emprunts est due à la dévaluation considérable en quelques années (coefficient 20 par rapport à 1939). En capital, les sommes dues ne dépassent pas 16.353.000 frs.

S'il faut se réjouir de ce fait qui avantage la Commune emprunteuse, il faut se souvenir que les prêteurs ont pratiquement tout perdu de leur capital, et se retrouvent, économiquement faibles, à la charge de la collectivité.

Dépenses 1949 et prévisions pour 1950 :

C'est dans ces chapitres qu'apparaît réellement le visage de la Commune. Les dépenses nécessaires au fonctionnement des services donnent une idée exacte de leur importance par rapport aux besoins de l'agglomération.

Les voici dans l'ordre des chapitres :

	<u>Résultats</u> <u>1949</u>	<u>Prévisions</u> <u>1950</u>
I. Administration générale	17,73 %	20,80 %
2. Justice et Police	0,84 %	0,12 %
3. Sécurité	1,87 %	1,70 %
4. Salubrité	2,20 %	2,50 %
5. Voirie	35,47 %	37,50 %
6. Services industriels	-	-
7. Propriétés communales	4,-- %	5,10 %
8. Enseignement	20,-- %	21,-- %
9. Sports	0,27 %	0,50 %
10. Assistance	6,40 %	6,40 %
11. Subventions diverses	3,70 %	5,-- %
12. Bibliothèque, Beaux-arts	0,90 %	1,-- %
13. Dépenses diverses	0,60 %	0,80 %
14. Remboursements d'annuités d'emprunts	0,74 %	1,50 %
15. Travaux neufs exceptionnels	10,24 %	-
Total	100 %	100 %

Voirie : la charge extrêmement lourde pour les services de voirie provient du fait de la longueur des voies publiques : 80 kms pour 22.000 habitants, soit 8 mètres de façade par habitant. Il apparaît nettement qu'Antony devrait tendre à doubler au moins sa population, afin de supporter plus facilement une dépense incompressible dans ses postes divers.

Par exemple, il est impossible de réduire d'une façon quelconque :

- la longueur d'entretien des trottoirs et caniveaux,
coût du personnel 16.000.000.frs
- le nombre des lampes d'éclairage public
et leur consommation 6.000.000 frs

- le kilométrage parcouru par les camions
d'enlèvement des ordures ménagères 7.000.000 frs
- la consommation des bouches de lavage 1.800.000 frs
- le goudronnage périodique des voies 3.000.000 frs
- ensemble 35,47 et 37,50 pour cent des dépenses totales.

Encore faut-il ajouter l'entretien et l'amortissement des canalisations d'eau, gaz, électricité, qui figurent au compte des syndicats intercommunaux et des compagnies intéressées.

L'augmentation du nombre des habitants par rapport à la longueur des voies, est donc souhaitable rapidement.

Salubrité : Si la dépense de 2,50 % est faible, il faut noter que l'entretien des égouts entre pour les trois-quarts dans ce chiffre, et se rattache ainsi au problème général de la voirie. D'autre part, ces canalisations sont neuves et auront plus tard besoin de crédits plus importants.

Subventions: en réalité, cette dépense, faible par elle-même, vient compléter les ressources de la Caisse des Ecoles et du Bureau de Bienfaisance. Les pourcentages des chapitres " Enseignement " et " Assistance " sont augmentés d'autant, et ne doivent pas être compris dans la totalisation.

Enseignement : C'est le second poste important des dépenses publiques avec 21 %, soit 10.000 frs par élève, sans tenir compte des traitements payés par l'Etat aux Instituteurs. Nous trouvons essentiellement les dépenses de personnel (II millions et demi) et celles de matériel (9 millions). La population totale n'augmente plus que lentement et les effectifs moins élevés. Les écoles actuelles se trouvent suffisantes. Toutefois, la trop grande étendue du territoire demande plus d'écoles de quartier.

Deux thèses s'affrontent : A population scolaire égale, faut-il créer de nouveaux groupes, avec dépenses de personnel et de matériel plus grandes ? Ou bien aménager les écoles actuelles lorsque le besoin se fera sentir ? Une concentration sur les groupes existants répondrait mieux, et à moindres frais, à une utilisation rationnelle.

Administration : Avec 20,80 %, ce poste comprend surtout des dépenses de personnel. Elle peut donc s'adapter très exactement au volume des affaires administratives réclamé par le nombre et la qualité variables des habitants.

Assistance : Ce chiffre brut de 6,40 % est loin de correspondre à la réalité, bien qu'englobant déjà une part des subventions. Il faut y ajouter le Bureau de Bienfaisance et toutes les impositions groupées au budget départemental,

soit 3.306 centimes additionnels. C'est au total plus de 20 % du budget communal qui est destiné au soulagement de la misère à Antony.

Le budget communal est en fait un budget d'entretien des installations existantes. L'importance de ces frais montre que la population peut doubler ou tripler sans dépenses réelles supplémentaires. Il faut soulager le contribuable actuel en appelant de nouveaux citoyens à profiter d'un territoire désormais aménagé.

Grâce à l'appoint de contribuables nouveaux, les ressources augmenteront suffisamment pour faciliter les aménagements nécessaires et améliorer les services. C'est avec le surplus de ses recettes que la Ville procède avec peine à ces transformations quotidiennes.

Le Budget Supplémentaire 1949 :

Les comptes des exercices 1948 et 1949 laissent respectivement un excédent de recettes de 24.259.905 frs, et 55.001.700 frs.

Sans tenir compte du second chiffre, le budget supplémentaire de 1950 n'étant pas encore établi, ce chiffre doit être modifié par des restes à recouvrer et à payer des exercices antérieurs, et par le reste en caisse de l'exercice précédent.

C'est ainsi que le budget supplémentaire 1949 prévoit au total 47.227.478 frs de recettes totales.

Cette somme reçoit diverses affectations :

- restes à payer et dépenses engagées	19.441.134 frs
- compléments de crédits courants	11.482.194 frs
- travaux nouveaux pour	16.304.150 frs

Cette dernière dépense comprend :

- des travaux sur fonds d'emprunts pour	7.700.000 frs
- des travaux sur ressources disponibles pour ..	8.604.150 frs

Dans les premiers se trouvent la construction d'égouts et la réfection de chemins vicinaux, dans les seconds, se trouvent la pose d'une canalisation d'eau sur 450 mètres, et l'achat de terrains pour prolongement de rues.

La part des travaux de voirie est ainsi de 9.054.150 f. et le surplus est destiné à l'agrandissement du marché, et une première tranche pour agrandissement de la Mairie.

En cours d'année, le Conseil a également décidé la réfection des voies urbaines du Parc de Berny sur fonds d'emprunt, installation d'une signalisation à trois feux au carrefour R.N. 20 et Rue de la Mairie, signalisation clignotante au droit du lotissement des Fleurs, de doter une première tranche de 3.500.000 frs de travaux pour une école maternelle à Berny.

L'aménagement des routes et commodités urbaines reste au premier plan des travaux constructifs, malgré la charge d'entretien déjà lourde. L'amorce de construction des bâtiments collectifs semble se dessiner à son tour.

Le reliquat de l'exercice 1949, soit 23.766.302 frs permettra au Conseil Municipal de s'avancer plus hardiment vers ce second stade du développement d'Antony.

--:--:--:--:--:--:--:--:--